

Romainville, le 15 Janvier 2024,

Jeux Olympiques 2024 : qui sont les héritiers ?

Chaque fois qu'il est question des JO de Paris 2024, des responsables de toutes espèces nous promettent avec gourmandise un « héritage » conséquent pour la Seine-Saint-Denis.

Comment ? Alors nous serions des héritiers, nous, habitants du département le plus pauvre de France métropolitaine ? À d'autres. **Cet « héritage », c'est trois misérables équipements sportifs, alors qu'il en manque 5000 dans notre département** pour rattraper la moyenne nationale. Autrement dit : rien.

L'occasion n'est pas perdue pour tout le monde cependant. Le sport-business, seul véritable héritier dans cet affaire, aura plus que son compte : 45 000 bénévoles corvéables à merci durant les épreuves ; une publicité omniprésente dans l'espace et l'audiovisuel publics, deux mois durant ; des équipements subventionnés promis à la pratique privée aussitôt les Jeux terminés ; et ainsi de suite.

Pour nous les habitants, l'héritage ne sera pas celui qu'on croit : surcroît de pollution avec un nouvel échangeur routier ; exploitation débridée des travailleurs sans-papiers sur les chantiers ; nettoyage social de nos rues, avec la chasse aux personnes sans-abri, exilées, toxicomanes, travailleuses du sexe, etc. ; flicage de toutes et tous avec l'armée au coin des rues, la vidéosurveillance algorithmique, les périmètres de contrôle policier systématique dès la cérémonie d'ouverture ; et une gentrification accélérée, avec un marché immobilier déjà saturé et hors de prix, dopé par les locations de courte durée pour touristes.

Il n'y a pas de fatalité pourtant. À l'approche des Jeux s'ouvre une période d'attention médiatique et politique autour des sujets sportifs. C'est l'occasion de lutter ensemble, habitantes et habitants, élus locaux et nationaux, associations, clubs de Seine-Saint-Denis, pour que soit enfin restauré un semblant d'égalité territoriale. **Exigeons de l'État un plan de rattrapage pour les équipements sportifs en Seine-Saint-Denis.** À cette fin, soutenons l'action du Collectif permanent pour l'EPS et le sport associatif en Seine-Saint-Denis (CoPER 93), dont sont adhérents la mairie de Romainville et notre députée Aurélie Trouvé.

Et puis, ensemble, allons encore plus loin. Exigeons la prise en compte des enjeux sportifs dans les choix d'urbanisme, l'association des acteurs du sport aux décisions d'aménagement, la sanctuarisation des équipements existants et leur rénovation, la consultation des habitants et la prise en compte de leurs besoins à chaque étape. **Il est urgent de nous départir de la vision autoritaire et utilitariste qui a présidé jusqu'ici aux politiques publiques du sport.**

Car le sport n'est pas seulement un outil à la disposition des pouvoirs publics, à mettre tantôt au service de la santé, tantôt de l'éducation, tantôt de l'économie. C'est une réponse aux besoins humains fondamentaux de jeu et d'activité physique. Peu d'activités humaines jouent aussi puissamment le rôle de ciment social dans nos villes et nos quartiers, alors que l'individualisme gagne du terrain et que les formes d'organisation collective périclitent.

Portons ensemble le flambeau du sport populaire ; plus que jamais, et ici plus qu'ailleurs, nous en avons besoin. Bonne année à toutes et tous.

COMMUNIQUÉ
GROUPE D'ACTION FRANCE INSOUMISE DE ROMAINVILLE